



AVIS DE COURSE

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL VOILE LÉGÈRE

Saison 2021/2022

PROGRAMME

Dimanche 03 Octobre 2021 :	PORT-CAMARGUE (SNGRPC)	Tous supports
Dimanche 7 Novembre 2021 :	BALARUC	Tous supports
Dimanche 21 Novembre 2021 :	Lieu à déterminer	Tous supports
Dimanche 10 Avril 2022 :	Lieu à déterminer	Tous supports
Dimanche 15 Mai 2022 :	Lieu à déterminer	Tous supports
Dimanche 12 Juin 2022 :	Finale Lieu à déterminer	Tous supports

Admission des coureurs	Les coureurs devront être munis de leur licence « mention compétition » de l'année en cours, ainsi que d'une autorisation parentale pour les mineurs, remplie par les parents. L'autorisation parentale sur la fiche d'inscription ne sera remplie qu'une fois et pour toutes les étapes de la saison. Les entraîneurs centralisent les licences, les fiches et les frais d'inscription à chaque rencontre.	
Epreuve régie par	Les règles de course à la voile (RCV 2017-2020 - RCV 2021-2024) Les prescriptions fédérales Les Règles d'Introduction à la régata (RIR) Voir site CDV 34 Le présent avis de course Le règlement du Challenge Départemental Voile légère 2021-2022	
Frais d'inscription à l'épreuve	Pour toutes catégories : 7 € par coureur et par étape (15 euros si non préinscrits). Le formulaire de pré-inscription doit être adressé par les entraîneurs à chaque club organisateur au plus tard le mercredi précédent la rencontre.	
Programme de la journée d'une étape	9h00 : ouverture des inscriptions 9h45 : clôture des inscriptions : 10h00 : briefing organisation 10h15 : briefing coureurs	10h30 : ouverture de l'émargement 10h40 : clôture de l'émargement 11h00 : 1 ère mise à disposition 17h00 : remise des prix
Classements en flotte et par catégories	Voir règlement du CDV34	
Classes admises à courir	Optimist, planche à voile, catamaran, support handi-valide	
Nombre de courses minimum	Voir règlement du CDV34	